

Plus de 95 tonnes de résine de cannabis saisies en six mois

Plus de 95 tonnes de résine de cannabis ont été saisies durant les six premiers mois de l'année 2014, soit une hausse de 25 tonnes de la quantité saisie durant la même période de l'année 2013, a-t-on appris auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT).

«Au total, 95 592,973 kg de résine de cannabis ont été saisis durant les six premiers mois de l'année en cours, contre 70 202,043 kg durant la même période de l'année 2013», a indiqué le directeur général par intérim de l'Office, Mohamed Benhalla, dans un entretien à l'APS.

Se référant à un bilan global des services de lutte contre la drogue, il a indiqué que «toute la quantité de résine de cannabis saisie vient du Maroc», soulignant que l'Algérie «a toujours soulevé ce problème».

«La quantité saisie de résine de cannabis durant le premier semestre — de l'année 2014 en comparaison avec la même période de 2013, a augmenté — de 36%, a-t-il précisé.

M. Benhalla a estimé, dans ce sens, que la situation «n'est pas étonnante, mais reste très inquiétante notamment pour la santé des Algériens et l'évolution de la criminalité».

Il a fait remarquer que ce bilan englobe également 1191,126 grammes de cocaïne qui ont été saisis durant les six premiers mois de l'année 2014, contre 217,778 grammes à la même période de l'année 2013, ainsi que la découverte et l'éradication de 2 060 plantes de cannabis et 7 470 plantes d'opium.

Les services de lutte ont également saisi 667 931 comprimés de substances

psychotropes de différentes marques, contre 583 185 comprimés durant la même période de l'année 2013, soit une hausse de 14% des quantités saisies.

«Les substances psychotropes saisies dénotent que les trafiquants de drogue font transiter ces substances par les frontières sud du pays, a relevé M. Benhalla.

Il a expliqué qu'il s'agit d'«une importation illicite de laboratoires clandestins gérés par des trafiquants de drogue», ajoutant qu'il existe également «des médicaments fabriqués dans des laboratoires étrangers, mais qui sont parfois détournés vers les marchés illicites». Toutefois, il a estimé que les comprimés de substances psychotropes sont destinés surtout à la «consommation locale», contrairement aux résine de cannabis.

Evoquant les mesures de lutte, il a indiqué que les quantités saisies «démontrent les efforts colossaux déployés par les services de lutte contre ce phénomène, ainsi que leur bonne maîtrise et leur professionnalisme en la matière».

«L'Algérie fait énormément d'efforts en moyens humains et matériels dans ce domaine», a-t-il souligné, mettant l'accent notamment sur la coordination qui existe entre les différents services concernés par la lutte contre ce fléau.

D'autre part, le même responsable a avancé le chiffre de 8 497 individus, dont 118 étrangers, interpellés par les services de lutte, durant la même période, pour des affaires liées à la détention, trafic ou commercialisation de la drogue.

Par ailleurs, M. Benhalla a fait état de l'existence d'une «surveillance accrue» par les pays de la Méditerranée, à travers la mise en place de dispositifs maritimes visant à coordonner leurs efforts pour juguler le phénomène de trafic de drogue.

APS